

DELIBERATION CR014-2022

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 30 septembre 2021 ;

Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Recherche le 29 mars 2022 ;

Objet de la délibération : AAP Etoile Montante

La Commission de la Recherche réunie le 04 avril 2022 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :

Le classement de l'AAP Etoile Montante est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

Christian ROBLÉDO
Président
de l'Université d'Angers
Signé le 06 avril 2022

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Mis en ligne le : 06 avril 2022

AAP Etoile Montante 2022

En consultation sur
plateforme :
Dossiers des candidats

Etoiles Montantes

porteur	UR	Fin �ligibilit� ERC	Budget TOTAL	Aide demand�e R�gion	Aide UA	Type de co-financement	Classement Bureau 28.03.2022
N Zigon	MOLTECH	2025 <i>Erc Consolidator</i>	146 724 �	124 524 �	22 200 � (15%) <i>(15 000 � UA + 7 200� Moltech)</i>	Acc�s plateau consommables stages	1
E Lepeltier	MINT	2027 <i>Erc Consolidator</i>	168 200 �	138 600 �	29 600 � (17,6%) <i>(11 000 � UA + 18 600 MINT)</i>	Acc�s plateau maintenance	2
O Goudet	LERIA	2026 <i>Erc Consolidator</i>	95 200 �	80 900 �	14 300 � (15%)	Mission stages	3
TOTAL			410 124 �	344 024 �	66 100 �		

Universit  d'Angers - Commission Recherche du 04/04/2022

POUR VOTE

universit 
angers